

I- Le serment d'Hippocrate : 400 BC

- C'est un texte qui propose un cadre moral et éthique pour l'exercé de la médecine

Le serment d'Hippocrate est un serment traditionnel prêté par les médecins notamment et dans les pays occidentaux avant de commencer l'exercice de la médecine

-Ce serment représente la base de la déontologie médicale

Ce serment n'a aucune valeur légale seuls les lois (sanitaire, code pénale) ainsi que le code de déontologie des médecins ont une **valeur obligatoire**

Le serment que prètent publiquement /solennellement les médecins à l'air actuel n'est pas le serment Hippocrate d'origine.

L'une des particularités est que le serment Hippocrate d'origine interdit de participer l'avortement, il prescrit également des devoirs face à celui qui enseigné la médecine.

II- Les Base et la valeur juridique de serment Hippocrate

Le serment d'Hippocrate a mis en évidence un code éthique propre à l'exercice de la médecine.

Il a également comme fonction de marquer le passage du statut d'étudiant à celui médecin proprement dit.

Le serment d'Hippocrate a pour principale objectif de rappeler au nouveau médecins dans un cadre solennel qu'ils sont liés à des obligations légales (code déontologique, c santé publique), morales et éthiques.

Ce texte renferme les bases de la déontologie et de l'éthique médical.

Les thèmes et les principes rapports par le serment Hippocrate sont :

1 - La nation de secret médicale : « Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe, ma langue taire les secrets qui ne seront confiés... »

2 - Le principe non commercial de la profession médicale : « ...je donnerai mes soins gratuits à l'indigent 'pauvre' et me n'exercerai jamais un salaire au-dessus de mon travail... »

3 - L'absence de volante de nuire : «... mon état ne servira pas à les corporel les moues, si à favoriser les crimes ... »

III- LE SERMENT DE MAIMONIDE : 1135-1204

Philosophe médecin et savant espagnol au XI siècle Maimonide a repris des principes du serment **d'Hippocrate** dans une 'prière' où il ajoute la compétence et l'amour de la science. Selon Maimonide le médecin doit être **parfait intellectuellement et moralement**. Les connaissances médicales ne lui suffisent pas.

IV- SERMENT DE JENEVE :

En 1948, l'association médicale mondiale a rédigé un texte, celui-ci peut servir de référence pour tous les médecins du monde entier.

Il s'appelle **communément serment de jénève** .

Ce texte ajoute une dimension humanitaire à l'exercice de la médecine, en faisant appelle, á l'idée de dignité de l'homme et au droits universelles de l'être humain.